

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Installation

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques VESLE NOBLETTE

6, rue de la Gare, 51400 BOUY
Tél : 03 26 66 10 42

Cher sociétaire, J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire d'installation de notre association se tiendra le vendredi 10/02 à 20h à la salle des fêtes de Bouy

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Organisation des futurs nettoyages de nos rivières,
- Réponse aux questions diverses suite à la constitution de l'association et notamment aux questions relatives à la mise à disposition des cartes de pêches pour la prochaine ouverture de la pêche à la truite,
- Approbation du budget
- Etc. ...

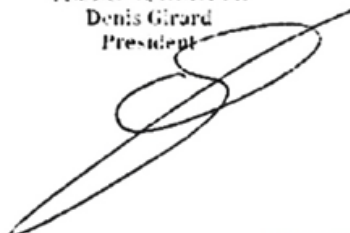
Je vous rappelle que, conformément à l'article ... des statuts de notre association et l'article ... du règlement intérieur, un quorum de ... doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, cher membre, l'expression de ma considération distinguée.

A Bouy, le 23 janvier 2023

AAPPMA
VESLE NOBLETTE
Denis Girard
Président



Le Président

P.J : [tous les documents utiles pour l'Assemblée (rapports, liste des membres, etc.)